

Fiche d'inscription – Atelier de chandelle **Printemps 2026**
Renseignements sur le/la participant.e

Prénom : _____ Nom : _____

Téléphone : _____ Courriel (obligatoire) : _____

Adresse : _____ Code postal : _____

Souhaitez-vous recevoir notre infolettre ? OUI ☐ NON ☐ Je suis déjà abonné. ☐

L'infolettre est un bulletin électronique, envoyé tous les jeudis, servant à tenir informés les citoyens sur les activités et autres sujets municipaux. Pour vous inscrire, visitez le www.mont-blanc.quebec

Pour les frais d'inscription : Carte de crédit : Visa ☐ Mastercard ☐
25 \$ pour l'atelier

de la carte _____ Exp. _____ Code _____

Signature : _____

☐ J'accepte de remplir ce formulaire afin que vous disposiez des informations nécessaires pour compléter mon inscription en accord avec notre Politique de confidentialité. Les renseignements recueillis par la Municipalité sont utilisés à la seule fin de votre inscription à l'activité. L'omission de fournir les renseignements obligatoires nous empêchera de confirmer votre inscription. Seuls les membres autorisés de notre personnel y ont accès. Vous pouvez consulter vos renseignements personnels ou les rectifier selon les limites légales prévues. Les renseignements personnels ne sont communiqués à une autre organisation que dans le cas où la divulgation est permise par la loi.

Réservé à l'administration

Montant : _____ \$

Initiales de l'employé : _____

Mode de paiement : _____

Modalités d'inscription et politique de remboursement

- Envoyez votre fiche d'inscription complétée à l'adresse courriel suivante : loisirsculture@mont-blanc.quebec
- Pour toutes questions, s'adresser au Service des loisirs : loisirsculture@mont-blanc.quebec ou 819 688-2161 p.2258.
- Informations générales sur les activités :**
 - L'activité aura lieu 18 avril de 10 h à 12 h 30 à la Salle Bellevue, 64 rue de la culture, Mont-Blanc
 - Créez vos chandelles de A à Z dans un atelier unique ! Découvrez les secrets de la fabrication de chandelles et repartez avec vos propres créations faites à la main.
- Si vous souhaitez faire le paiement par chèque, celui-ci doit être libellé au nom de la Municipalité de Mont-Blanc et daté avant le début du cours. Vous devez l'apporter avec votre fiche d'inscription à l'hôtel de ville pendant nos heures d'ouverture.
- Pour tout chèque sans provision, des frais d'administration de 25 \$ s'appliqueront. Un chèque certifié sera ensuite exigé.
- Cette activité requiert l'inscription d'un nombre minimum et d'un maximum de personnes. Le Service des loisirs se réserve le droit d'annuler l'activité, advenant le cas où celle-ci ne regroupe pas le nombre requis.
- La Municipalité s'engage à rembourser les frais d'inscription dans le cas d'une annulation d'activité de sa part.
- Si le participant annule son inscription avant le début de l'activité, il aura droit à un remboursement complet sous présentation d'un billet médical. Sans billet médical, 25 \$ de frais administratifs seront soustraits du remboursement.
- Aucun remboursement n'est accordé après le début de l'activité, sauf pour des raisons médicales. Dans ce cas, et sur présentation d'un billet médical, le remboursement se fait au prorata des cours non suivis. Le participant doit obligatoirement informer la Municipalité et non le responsable de l'activité, s'il désire annuler son inscription.